



68 Grand rue 34290 SERVIAN
lensolelhada@ccas-servian.fr - tél. 04 67 39 29 66
SIRET 263 400 640 00029—FINESS 340 786 581



DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE : MME/M.

 *Tout dossier incomplet ne pourra être accepté*

Documents à fournir pour que votre demande soit étudiée :

- Cerfa n°14732*03 (volet administratif + médical)
- Photocopie pièce d'identité en cours de validité (Pj demandée avec le Cerfa)
- Photocopie du livret de famille (Pj demandée avec le Cerfa)
- Photocopie attestation de Sécurité Sociale à jour (carte vitale ou CMU), (Pj demandée avec le Cerfa)
- Photocopie de la mutuelle ou CMUC en cours de validité * (Pj demandée avec le Cerfa)
- Photocopie dernier avis d'imposition ou non-imposition (Pj demandée avec le Cerfa)
- Justificatifs des ressources (<https://www.info-retraite.fr>)** : relevés annuels des caisses de retraites avec n° d'affiliation et adresses, pension d'invalidité (Pj demandée avec le Cerfa)
- Photocopie des 3 derniers relevés de comptes bancaires
- Un RIB

Si concerné :

- Photocopie de la carte de séjour pour les étrangers (Pj demandée avec le Cerfa)
- Une copie de l'ordonnance de jugement de mise sous protection juridique de la personne (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, habilitation familiale) (Pj demandée avec le Cerfa)
- Notification du conseil départemental du droit à l'aide sociale (Pj demandée avec le Cerfa)
- Notification de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile ou APA en établissement (Pj demandée avec le Cerfa)
- Carte d'ancien combattant

**Documents à fournir à l'établissement chaque année*

*** Informations détaillées sur le site <https://www.info-retraite.fr> : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/infos-retraite-droits-actifs-retraites>*

Documents à fournir lorsque le dossier a été validé et que l'entrée est programmée :

- Dossier administratif de l'établissement
- Attestation de responsabilité civile de l'année en cours (devra être fourni chaque année à l'établissement*),
- Signature du contrat de séjour (qui vous aura été préalablement envoyé) et ses documents annexes dont acte de cautionnement solidaire.

La personne se portant caution devra impérativement fournir les pièces suivantes :

- RIB**
- copie pièce d'identité en cours de validité**
- justificatif de domicile de moins de 3 mois de la personne se portant caution,**
- Relevé de propriété (le cas échéant)**

Pour demander ce document, on peut s'adresser par écrit au **service du cadastre de la mairie** de la commune où se trouve le bien concerné ou au service de publicité foncière (SPF) en charge de l'enregistrement des cessions immobilières dans la commune où se trouve le bien. Une demande de relevé de propriété (ou extrait de matrice cadastrale) passe par l'envoi d'un formulaire spécifique ou bien d'une demande écrite sans formalisme imposé mais qui doit contenir certains éléments comme : Les noms, prénoms ou dénomination sociale du demandeur ; Son adresse ; L'identité de son mandataire (le cas échéant) ;

Les références cadastrales et/ou l'adresse du bien (incluant les numéros d'arrondissement pour les communes de Paris, Lyon ou Marseille) qui fait l'objet de la demande et son numéro de lot s'il s'agit d'un bien en copropriété.
Suite à cette démarche, le demandeur obtient un relevé de propriété à jour du 1er janvier de l'année d'émission des dernières taxes foncières liées aux biens.

- Autorisation mandat de prélèvement SEPA signé (lié au RIB déjà fourni)
- Règlement de fonctionnement signé

Documents à fournir lors de l'entrée :

- Ordonnances (le cas échéant), Carte vitale, carte mutuelle,
- Médicaments en cours pour le jour de l'entrée et le lendemain,

Les frais à prévoir à l'entrée :

Si concerné : un chèque de réservation dans le cas d'une date d'entrée souhaitée ultérieure à la disponibilité de la chambre (50.66€ x nb jours réservés),

Un chèque de caution correspondant au prix de journée hébergement (Chambre double 45.34€ ou chambre simple 63.89€) x le nombre de jours du mois de l'entrée,

	Caution mois de la date d'entrée à 31 jours	Caution mois de la date d'entrée à 30 jours	Caution mois de la date d'entrée à 28 jours
Caution Chambre simple	1 980.59€	1 916.70€	1 788.92€
Caution Chambre double	1 405.54€	1 360.20€	1 269.52€